



INFO TRANSPORTS

Le 11 juin 2024

TR-325B **Modification d'entrave**
Asphaltage

MUNICIPALITÉS : Saint-Luc-de-Vincennes, Saint-Narcisse, Champlain

DATES :	ROUTES :	ENTRAVES:
<p>Du lundi 10 juin au vendredi 12 juillet 2024</p> <p>Du lundi au vendredi De 6 h à 18 h</p>	<p>Routes 352 et 359</p>	<p>Fermeture de 1 voie sur 2, sur 1 kilomètre à la fois, entre le rang Sainte-Marguerite à Saint-Narcisse et l'autoroute 40 à Champlain.</p> <p>Circulation en alternance, à l'aide de signaleurs.</p> <p>Limite de vitesse réduite à 70 km/h et 50 km/h. Largeur de voie réduite à 4 mètres.</p>
<p>Vendredi 14, lundi 17, mercredi 26 et jeudi 27 juin 2024</p> <p>De 6 h à 18 h</p>	<p>Autoroute 40 Ouest</p>	<p>Fermeture de la sortie 220 (<i>Route 359, Champlain, Saint-Luc-de-Vincennes, Saint-Narcisse / Shawinigan</i>).</p> <p>Chemin de détour : par l'autoroute 40 Ouest, la sortie 210 (<i>Route 352, Saint-Maurice</i>), la route 352, l'autoroute 40 Est et la sortie 220 (<i>Route 359, Saint-Luc-de-Vincennes, Saint-Narcisse, Champlain</i>).</p> <p>Par la route 359 Fermeture de l'accès à l'autoroute 40 Ouest.</p> <p>Chemin de détour : par l'autoroute 40 Est, la sortie 229 (<i>Route 361, Sainte-Genève-de-Batiscan, Saint-Stanislas / Batiscan</i>), la route 361 et l'autoroute 40 Ouest.</p>

NOTES : Ces travaux pourraient être reportés en raison des conditions climatiques ou de contraintes opérationnelles.

Afin de connaître les entraves en cours, consultez [Québec 511](#), un outil pratique pour planifier adéquatement vos déplacements.

Consulter le [Répertoire des ponts à limitations de poids](#)

Si vous ne désirez plus recevoir les communiqués **pour cette municipalité**,
svp, aviser par courriel à l'adresse suivante : dmcqcommunication@transports.gouv.qc.ca

- 30 -

INFORMATION : Mariepier Tremblay, conseillère en communication, 819 371-6896
SOURCE : Marc Bellemare, technicien à l'information

